

**SE METTRE EN
CONFORMITÉ AVEC
LA LOI AGECC**



*Notre offre
d'accompagnement*

CGI BUSINESS
CONSULTING

Loi anti-gaspillage : enjeux et obligation réglementaire

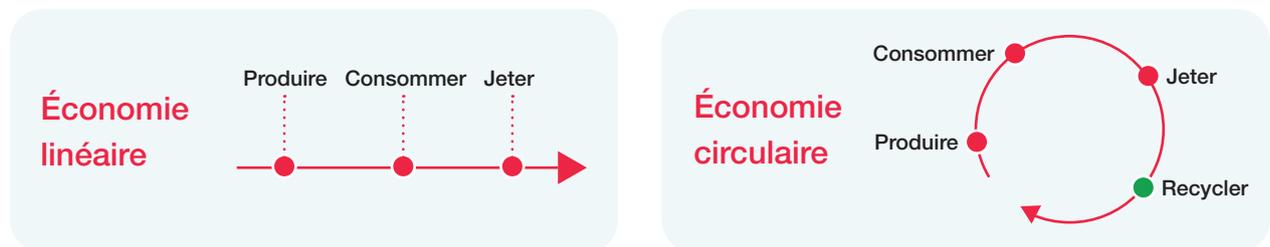
1





Les grands principes de la réforme

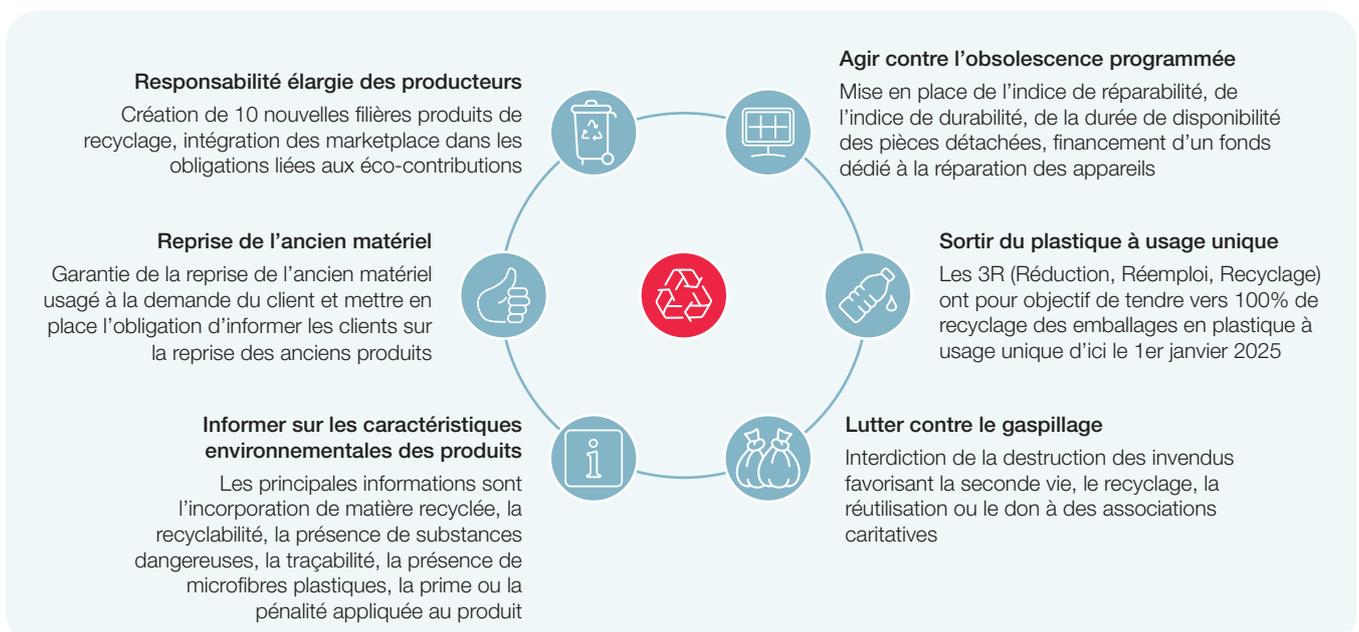
La loi **AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire)** a pour objectif la transformation de notre modèle économique afin de passer d'une **économie linéaire** à une **économie circulaire**.



Adoptée en février 2020, cette loi s'articule autour de **5 axes majeurs** visant à inciter les acteurs économiques à mettre en œuvre des **actions concrètes** pour :



Les enjeux de la loi AGEC pour les entreprises



Une réforme, plusieurs opportunités



Créer de nouveaux canaux de distribution

L'interdiction de la destruction des invendus offre de nouvelles opportunités de distribution :

- Seconde vie
- Invendus
- Location
- Upcycling



Augmenter la satisfaction client

En construisant un parcours client dédié en magasin et sur le(s) site(s) e-commerce concernant la reprise des produits usagés ainsi que la mise à disposition des informations produits obligatoires (*indice de réparabilité, indice de durabilité, matière recyclée, etc.*)



Construire une image écoresponsable

Les clients consomment de manière plus responsable et sont de plus en plus sensibles aux informations sur les produits consommés.



Baisser ses charges fiscales

La donation à des associations permet de bénéficier d'exonérations fiscales non-négligeables, qui peuvent être mises en place rapidement.

Une non-conformité qui présente des risques

Les **risques** doivent être **connus** et **sécurisés** car ils sont **multiples** et peuvent être **impactants pour le P&L** :



Être en conformité

S'affilier et répondre favorablement aux audits des procédures déclaratives



Déclarer ses éco-contributions à temps

Les retards de déclaration sont pénalisés financièrement avec des majorations



Fidéliser les vendeurs marketplace

En accompagnant les vendeurs face au grand nombre d'obligations réglementaires



Protéger sa marge

Maîtriser ses éco-participations sous peine de les payer sans les avoir intégrées dans son prix de vente



Garantir des prix compétitifs

Risque de payer deux fois l'éco-contribution



Payer de lourdes sanctions financières

Reprise : **1500€ à 3000€** par produit
Eco-contribution : **1500€ à 7500€** par unité de produit

IDU¹ : jusqu'à **30 000€**

Indice de réparabilité : jusqu'à **15 000€**



¹ IDU : Numéro d'Identification Unique

Notre démarche de cadrage

2



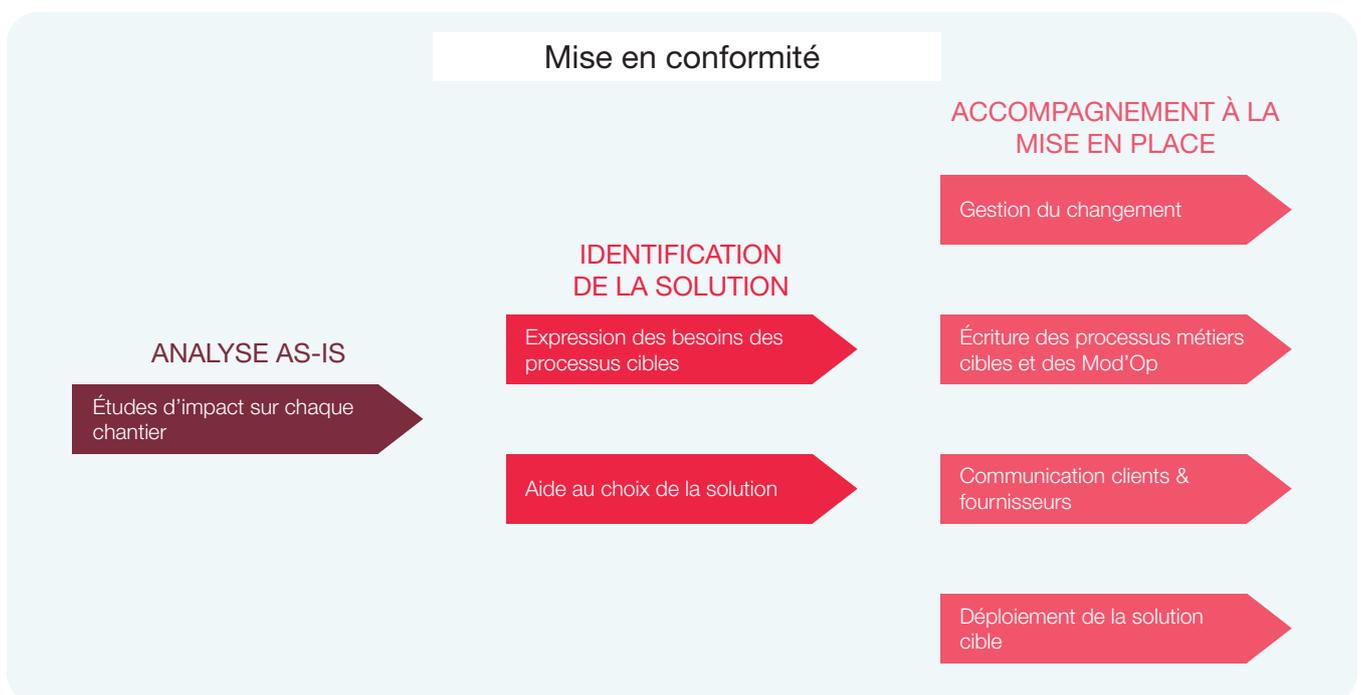


Les secteurs

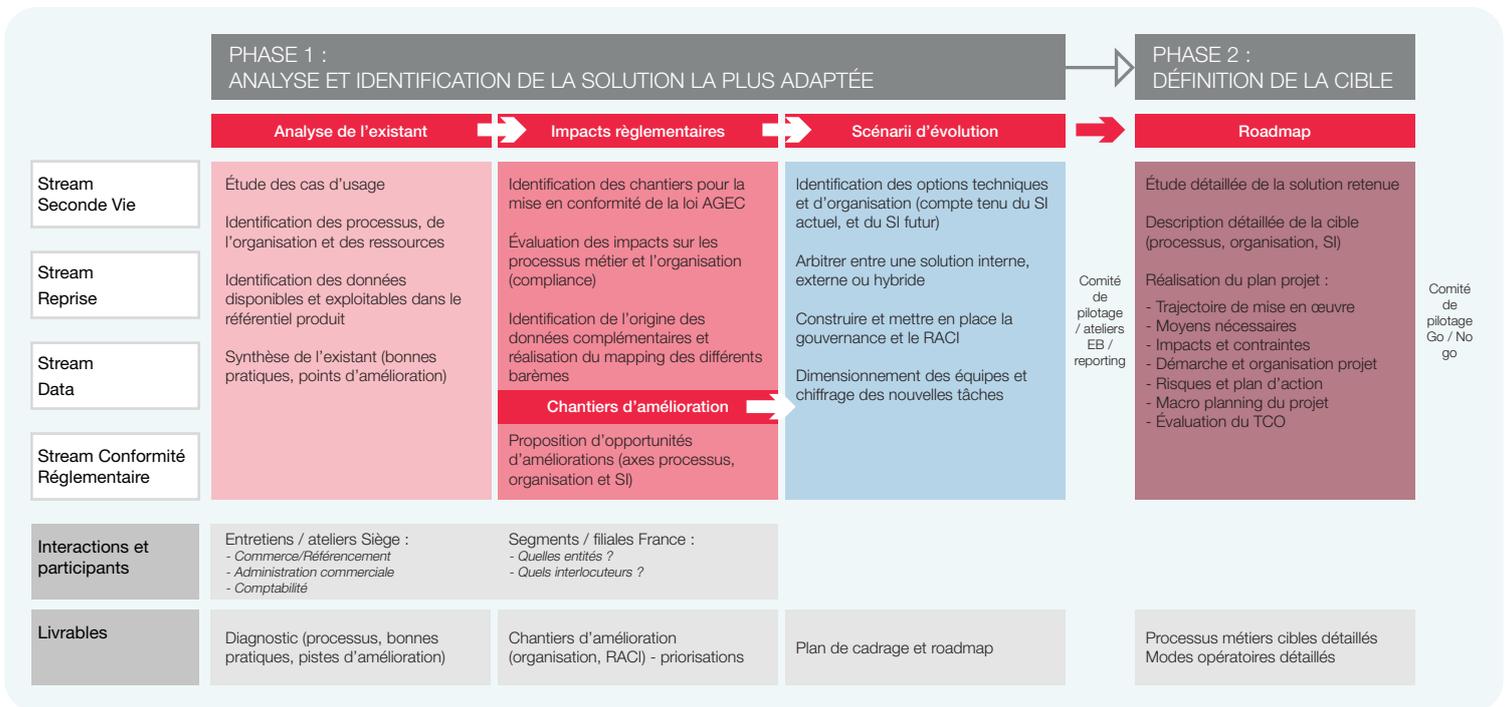
La loi AGEF est multisectorielle et multicanale. Elle impacte principalement les secteurs suivants :



Périmètres d'intervention CGI Business Consulting



Notre démarche type : vue d'ensemble





Pourquoi CGI Business Consulting ?



Notre connaissance 360° de l'écosystème

Connaissance de la réglementation et maîtrise de la vision 360 de la gestion des éco-contributions



Notre expérience auprès d'acteurs majeurs du marché

Connaissance des solutions externes présentes sur le marché ainsi que des solutions internes mises en place chez nos différents clients



Notre analyse afin d'identifier les solutions adaptées

Capacité d'analyser le niveau de maturité de l'entreprise afin d'y apporter les solutions adaptées



Notre gestion de projet de la transformation

Maîtrise de notre coeur de métier dans la construction et l'accompagnement d'un nouveau processus métier complexe



Notre appréhension des audits réglementaires

Aptitude à répondre favorablement aux attentes des éco-organismes faisant appel à des auditeurs externes spécialisés



PARLEZ-NOUS DE VOS PROJETS



Adrien Tuza
Directeur
CGI Business Consulting
adrien.tuza@cgi.com
+33 6 52 78 11 71



Tolgay Öztürk
Consultant senior
CGI Business Consulting
tolgay.ozturk@cgi.com
+33 6 47 20 21 92

Chez CGI Business Consulting, cabinet de conseil majeur en France, nous sommes audacieux par nature. Grâce à son intimité sectorielle et à sa capacité à mobiliser des expertises diverses, CGI Business Consulting apporte aux entreprises et aux organisations des solutions de conseil audacieuses et sur mesure, pour une réussite stratégique et opérationnelle de leurs projets de transformation. Nos 1 250 consultants accompagnent nos clients dans la conduite et la mise en œuvre de leurs projets de transformation, dans une relation franche et de confiance, pour leur permettre de prendre les bonnes décisions. Fondée en 1976, CGI figure parmi les plus importantes entreprises de services-conseils en technologie de l'information (TI) et en management au monde. Elle aide ses clients à atteindre leurs objectifs, notamment à devenir des organisations numériques axées sur le client.